

Jeunes : pourquoi les politiques de l'emploi passent-elles à côté de l'essentiel ?



©eakgrungenerd-stock.adobe.com

Pour l'UNSA, il est temps de changer de regard : une politique de jeunesse ambitieuse ne peut pas se limiter à améliorer le taux d'emploi, elle doit s'attaquer à l'ensemble des freins qui empêchent les jeunes d'accéder à une véritable autonomie.

Depuis plusieurs années, les politiques publiques en direction des jeunes se concentrent principalement sur l'accès à l'emploi. Si l'insertion professionnelle constitue un enjeu majeur, elle ne peut à elle seule garantir l'autonomie et l'émancipation des nouvelles générations. Les résultats de l'Indice UNSA de juin 2026 montrent que les difficultés rencontrées par les jeunes dépassent largement la seule question de l'emploi et tiennent aussi aux conditions dans lesquelles ils vivent, se logent et construisent leur avenir.

Une politique publique uniquement centrée sur le taux d'emploi

Depuis plusieurs années, les politiques publiques de jeunesse privilégient l'amélioration du taux d'emploi des jeunes et l'adéquation entre leurs formations et les besoins des métiers dits « en tension ». Cependant, l'accès à un emploi, surtout lorsqu'il est précaire ou faiblement rémunéré, ne garantit pas l'émancipation.

Jamais les jeunes n'ont été aussi diplômés. Pourtant, le taux de chômage demeure élevé, atteignant 21,1 % au premier trimestre 2026, et les débuts de carrière sont souvent marqués par des difficultés à accéder à un emploi stable. La part des jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEETs) reste également importante, à 13,1 % au premier trimestre 2026. Ce sont ces jeunes qui sont les plus touchés par les coupes budgétaires, notamment dans les programmes d'insertion (missions locales, CEJ, POEI, etc..).

Ce constat est largement partagé. Selon l'indice du moral des salariés de juin 2026, 68 % des répondants estiment que les jeunes ont moins de possibilités que leurs aînés d'accéder à un emploi stable correspondant à leurs aspirations. Cette perception atteint même 90 % chez les 18-24 ans.

Et les difficultés ne s'arrêtent pas une fois arrivés dans l'emploi : le faible niveau de rémunération apparaît comme le deuxième obstacle identifié dans l'Indice UNSA pour accéder au même niveau de vie que les générations précédentes.

Cette fragilité économique ne concerne d'ailleurs pas seulement les jeunes actifs mais apparaît souvent dès les études supérieures : [plus d'1 étudiant sur 2](#) vit avec moins de 200 € mensuels pour couvrir l'ensemble de ses dépenses courantes.

Dans ce contexte, la [stratégie pour l'emploi des jeunes](#) présentée par le gouvernement en mai dernier interroge. En privilégiant l'amélioration du seul taux d'emploi, elle laisse largement de côté les autres obstacles qui freinent l'accès à l'autonomie

Les freins périphériques, grands oubliés des politiques jeunesse

Les difficultés rencontrées par les jeunes ne relèvent pas uniquement de l'emploi. Elles tiennent plus largement à leurs conditions de vie et à leur capacité à accéder à une véritable autonomie. À cet égard, les résultats de l'Indice UNSA sont sans appel : le logement apparaît comme le principal frein.

Près de neuf répondants sur dix (88 %) considèrent que son coût constitue un obstacle majeur, et 45 % le placent même en première position. Chez les 18-24 ans, cette proportion atteint 54 %. Le logement arrive ainsi largement devant les questions d'emploi ou d'évolution professionnelle.

Cette préoccupation est d'autant plus forte que les [jeunes ont de plus en plus de difficultés](#) à trouver un toit. Selon [l'INJEP](#), seul un jeune sur deux de 18 à 30 ans vit seul dans son propre logement et majoritairement dans le parc privé (41 %) contre à peine 23 % dans le parc social. La pénurie de logements sociaux frappe donc les jeunes de plein fouet et révèle l'absence d'une politique de logement ambitieuse adaptée aux besoins.

À cela s'ajoutent des exigences d'accès de plus en plus dissuasives : revenus équivalant à trois fois le loyer, garants, contrat de travail stable. Dans ces conditions, les jeunes aux contrats précaires et aux faibles rémunérations peinent à accéder à un logement. Cette situation renforce les inégalités sociales, en pénalisant d'abord celles et ceux qui ne peuvent compter sur un soutien familial suffisant.

L'autonomie rêvée se heurte ainsi à la réalité d'un marché du travail et d'un marché locatif extrêmement tendus et concurrentiels. Près de 26 % des jeunes seront contraints de retourner au foyer parental avant d'avoir 30 ans.

La mobilité constitue un autre frein majeur, encore trop peu pris en compte par les politiques publiques. L'éloignement entre le domicile et le lieu de travail complique l'accès à l'emploi, notamment pour les jeunes les plus modestes. D'après l'INSEE, à peine un jeune sur deux possède une voiture, contre plus de 70 % pour le reste de la population, le coût étant le premier obstacle. Or, plus de 30 % des offres d'emploi exigent le permis B et un véhicule personnel.

Les jeunes sont donc davantage dépendants des transports en commun pour accéder à l'emploi. Mais là encore, le coût pèse lourdement : par exemple, en Île-de-France, l'abonnement aux transports en commun a augmenté de 40% entre 2014 et 2024 pour une inflation de 20% sur la même période. Cette contrainte réduit à la fois le nombre de logements accessibles et un bassin d'emploi plus large sans devoir arbitrer entre temps de transport, coût du logement et stabilité professionnelle.

Au final, emploi précaire, faibles rémunérations et difficultés d'accès au logement et coût de la mobilité se cumulent et entravent l'autonomie des jeunes. Pour l'UNSA, il est urgent d'enclencher enfin une politique ambitieuse au service des jeunes générations. Elles ne peuvent rester une variable d'ajustement face à des défis qui s'aggravent d'année en année.

Agir sur les causes structurelles de la précarité des jeunes

Une politique de jeunesse efficace ne peut se limiter à l'accès à l'emploi. Elle doit aussi sécuriser les parcours professionnels et lever les obstacles qui freinent l'autonomie des jeunes.

Face aux effets des réformes de l'assurance chômage sur les parcours les plus précaires, l'UNSA revendique le retour à une condition minimale d'affiliation de quatre mois. Elle demande également des mesures fortes contre le recours excessif aux contrats courts : extension du bonus-malus à tous les secteurs, encadrement des CDD d'usage, généralisation de la prime de précarité et obligation de proposer un CDI lorsque les besoins sont permanents.

L'UNSA appelle également à faire du logement un axe central des politiques de jeunesse. Cela passe par le renforcement des dispositifs d'aide au logement, le développement de mécanismes inspirés d'Action Logement, la lutte contre le mal-logement et les discriminations, ainsi qu'un meilleur encadrement des pratiques des bailleurs.

Garantir l'autonomie des jeunes suppose enfin de traiter conjointement les enjeux d'emploi, de logement, de mobilité et de pouvoir d'achat, plutôt que de réduire les politiques de jeunesse à la seule amélioration du taux d'emploi.